



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
PUBLIQUES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
CLERMONT MÉTROPOLE ET AMENDES

3 PLACE CHARLES DE GAULLE

63400 CHAMALIERES

TÉLÉPHONE : 04 73 29 74 80

MÉL. : t063011@dgfip.finances.gouv.fr

Jours et heures d'ouverture :

8 h 45 à 12 h et de 13 h à 15 h lundi, mardi, jeudi,
vendredi - 9 h à 12 h mercredi

MONSIEUR LE DIRECTEUR DES SERVICES DE GESTION - MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
CLERMONT

063-200048171-20220630-747-DE

Accusé certifié exécutoire

72, AVENUE D'ITALIE

Réception par le préfet : 08/07/2022

63000 CLERMONT-FERRAND

Chamalières, le 18 mai 2022

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Réf : votre courriel du 17 mai 2022

Monsieur le Directeur,

Par courriel cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour le PETR Le Grand Clermont à compter du 1^{er} janvier 2023.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application du référentiel M57 par le PETR Le Grand Clermont à compter du 1^{er} janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;

- l'option pour le référentiel M57 implique son adoption pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le responsable du SGC de Clermont Métropole
et amendes

Denis LOYE